

que dans une assemblée acadienne, ou pour mieux dire dans une Convention acadienne, de voir leurs frères de l'Isle toujours parler anglais. Tout anglais: billets pour dîner, programme, motos, etc.

Un certain monsieur, qui aime la langue française, me disait "qu'il était étonné de voir comme le français était négligé sur l'Isle. Pourquoi ne parlez vous pas votre langue française?" me demandait-il. "Depuis que je suis parmi vous, je vous ai nullement entendus parler français. C'est honteux disait-il, de voir que des Acadiens oublient ainsi leur origine. Or donc, mes amis, tâchons de faire mieux à l'avenir. Pratiquons notre belle langue, faisons-la pratiquer à nos enfants; parlons la en famille, en société et dans nos assemblées, et nous aurons bientôt gagné ce que nous avons perdu.

Un bon moyen de pratiquer notre langue, serais d'organiser des sociétés de débat; ainsi que des salles de lectures, dans chaque paroisse acadienne, où chaque semaine on pourrait s'assembler, et s'instruire. Par exemple, pendant les longues soirées d'hiver, pourrions nous avoir un plus bel amusement, et tout en s'amusant, puiser à la source de l'instruction et des sciences? Un autre bon moyen, de rendre nos enfants parfaits, dans notre langue, est que tout père de famille qui le peut devrait envoyer ses enfants au Collège de Memramcook, où ils recevraient une bonne éducation française. Si aujourd'hui le Nouveau-Brunswick a des prêtres acadiens, des docteurs, des avocats, des instituteurs et des hommes d'Etat ils peuvent remercier le Collège St-Joseph. Eh pourquoi cette sainte maison n'en ferait-elle pas autant pour nous si nous la patronisons? Ne sommes-nous pas aussi intelligents que nos frères du N.B.? N'avons nous pas comme eux nos talents? Oui certes. Donc tâchons de faire instruire nos enfants, et nous en ferons aussi des hommes intelligents, capables d'élever la voix, et de défendre notre cause.

Une bonne chose pour nos enfants serait d'introduire la grammaire française dans nos écoles; mais pour l'introduire, il nous faut des instituteurs capables de l'enseigner, preuve qu'il est absolument nécessaire pour nous d'avoir un département français à l'Ecole Normale; où nos jeunes hommes qui se dédient pour la carrière de l'enseignement, pourraient recevoir une bonne éducation française. Nos hommes publics devraient avoir depuis longtemps compris cela et auraient dû se faire un devoir d'agiter cette importante question. Voyez au N.B., ils ont un département français à l'Ecole Normale, ils ont leurs professeurs, leurs inspecteurs, leurs instituteurs et leurs écoles tout français. Pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes avantages que nos frères? Ne sommes-nous pas des sujets aussi loyaux qu'eux? Ne payons-nous pas nos